CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

avril 2020 - mars 2021

LE CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE

PRÉSENTATION

Le Centre d'écologie urbaine est une asbl qui vise à **augmenter la résilience de Bruxelles** en dynamisant les **innovations sociales** qui s'y déploient. Elle fonctionne comme une **organisation-pont** en mettant en place et facilitant des partenariats complexes avec une diversité d'acteurs pour activer de nombreux projets transformatifs à Bruxelles. Le Centre d'écologie urbaine est également actif en matière d'éducation populaire. Notre expertise est à trouver dans les questions portant sur la transition de systèmes complexes, la valorisation des matières organiques, les arbres urbains et les sols.

www.urban-ecology.be

EXERCICE 2020-2021

Cette année 2020-21 a été marquée par la crise sanitaire bien sûr, qui a impacté de nombreuses activités. Mais c'est aussi un moment charnière pour l'asbl, avec la fin du projet de recherche-action participative Phosphore, sa continuité et le démarrage de nombreux autres projets. L'équipe du Centre d'écologie urbaine souhaite une bonne continuation à Swen Ore chez Etopia et s'est aussi agrandie au cours de cette année, au travers de l'engagement de **Nina Vankerckhove** et d'**Adélaïde Ragot** à qui nous souhaitons la bienvenue.

NOTRE VISION

Nous considérons que le monde se trouve dans l'**Anthropocène**, une Ère où l'être humain est la cause de changements globaux (climat, biodiversité, etc.). Dans ce contexte, améliorer la résilience de la ville de manière transdisciplinaire nous semble indispensable pour se préparer aux risques de ruptures systémiques qui émergent, tout en améliorant le cadre de vie urbain.

Nous sommes convaincus que l'écologie urbaine a un rôle à jouer dans cette résilience, tant elle est à l'intersection entre la biodiversité, les services écosystémiques, mais aussi les réalités socioéconomiques et la participation citoyenne.

Nous cherchons donc à impulser les innovations sociales qui fleurissent partout, et à briser les barrières auxquelles ces innovations se confrontent. Nous sommes convaincus qu'une transition citoyenne doit allier recherche et action, participation citoyenne et politique, et que de nouvelles alliances sont nécessaires pour plus de justice sociale et écologique.

Le Centre d'écologie urbaine étant aussi la somme des différentes personnes qui le composent, on peut par extension parler de **nos** visions **des** écologies urbaines.

1. PROJETS D'ÉCOLOGIE URBAINE

avril 2020 – mars 2021

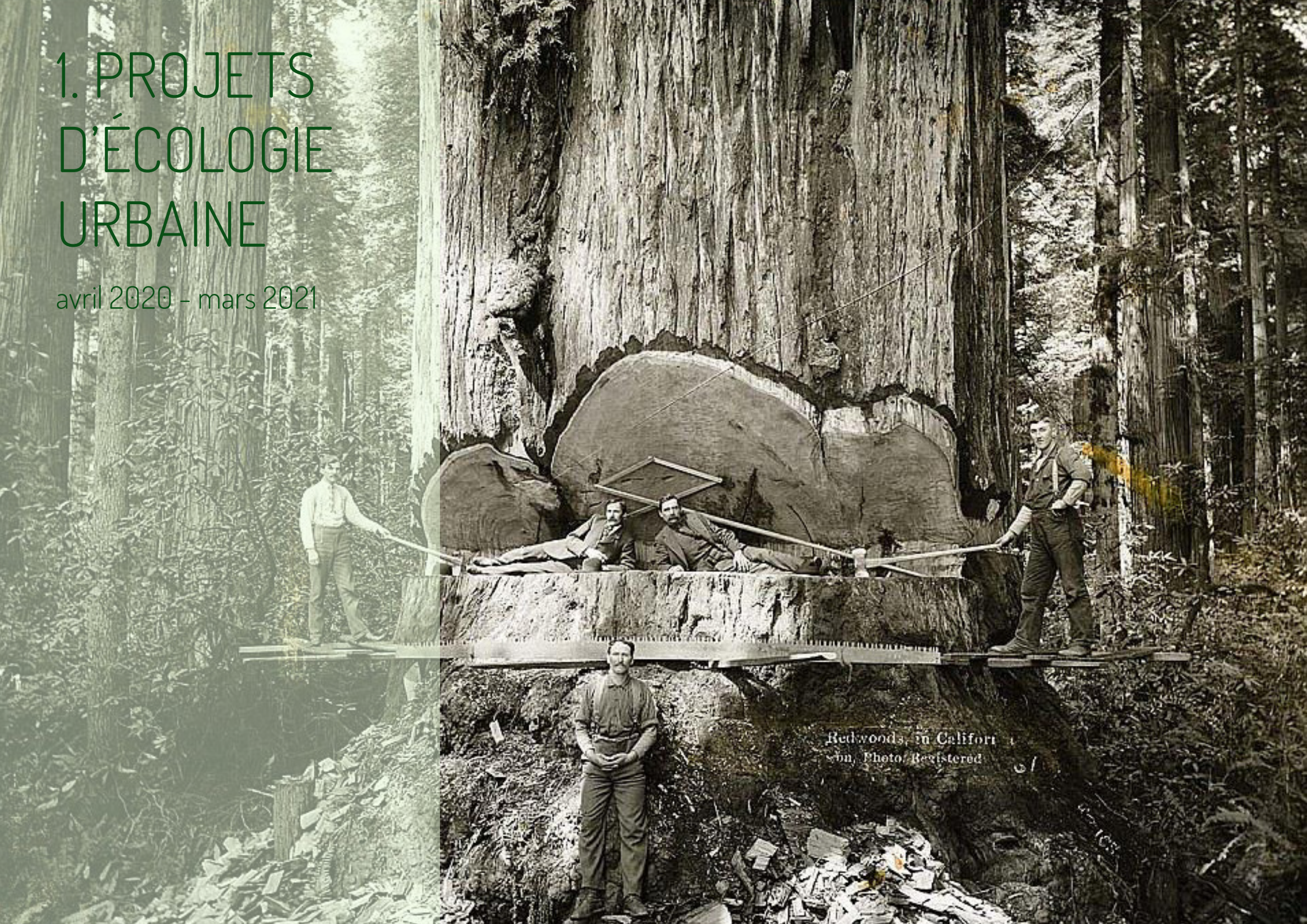

MAGRITTE COMESTIBLE

Dates : depuis mai 2019
Financement : CQD Magritte
Montant total : 16 000 €

Dans le cadre du contrat de quartier "Magritte" à Jette, nous avons mis en place un programme d'aménagement participatif de différents espaces du quartier en vue d'y planter des arbres fruitiers et effectuer une densification végétale. Le processus, ralenti par la crise sanitaire, est en cours de démarrage.

SONIAN WOOD COOP

Dates : depuis février 2019
Partenaires : Osmos, Walden Project, Citizenfund

Chaque année, une sélection d'arbres est effectuée avec soin en vue de leur abattage et remplacement par de nouveaux sujets pour adapter la forêt de Soignes au changement climatique, augmenter la biodiversité et produire du bois. Jusqu'à présent, la plus grande partie de ce bois était exportée vers l'Asie, produisant une empreinte environnementale négative et quasi aucune valeur locale.
La Sonian Wood Coop s'est constituée pour rompre avec ce modèle et travaille avec des partenaires locaux pour utiliser cette merveilleuse ressource pour des projets architecturaux, de construction, de design et d'art dans une logique de respect des autres fonctions de la forêt.

Le Centre d'écologie urbaine a participé à l'émergence de la Sonian Wood en la soutenant financièrement. Cette année, après un lancement rondement mené, la Sonian Wood Coop prend de l'ampleur, réunissant désormais les trois régions autour de la table pour développer des filières locales. La coopérative a déjà reçu un accueil très remarqué notamment dans la presse. Un point de vente de bois local a également été ouvert au Circularium de Molenbeek.

Pour en savoir plus : https://sonianwoodcoop.be/

PÉPINIÈRE CITOYENNE

Dates : depuis novembre 2017
Financement : Bruxelles Environnement (Good Food), SENSE Foundation Brussels, Fondation Mycélium, administration communale d'Uccle, Ladies Circle Brussels
Montant total depuis 2017 : 128 200 €

Pépinière citoyenne est un projet participatif portant sur les liens qu'entretiennent les bruxellois·es avec l'arbre fruitier : il s'agit de remettre le fruitier sur la place publique et de créer des espaces de formation à la gestion d'arbres et arbustes fruitiers.

En mars 2020, le printemps s'annonce à la pépinière d'Uccle où les sujets porte-greffe ont été récemment plantés. Alors que le travail du sol et l'installation de la pépinière bat son plein, la crise sanitaire met en pause les activités du groupe porteur et ses chantiers participatifs. Pendant tout le printemps, les ateliers de formation-action et chantiers participatifs sont annulés et le Centre d'écologie urbaine assure la gestion de la pépinière ainsi que le greffage. S'ajoute à ça une canicule intense en mai-juin.

Finalement, avec le déconfinement, le groupe porteur revient progressivement et la pépinière se pare de couleurs estivales avec la reprise des arbres greffés. Une serre est installée, ainsi qu'une toilette sèche. 2 chantiers participatifs sont organisés.

Le 6 septembre, la pépinière est inaugurée en grande pompe, en présence de voisin·es et de l'échevine des Espaces Verts.

En automne, la pépinière se dote de pieds-mères rares (amélanchiers, mûriers, figuiers, etc.) et accueille encore quelques ateliers. Malgré une diminution des ateliers publics en lien avec la situation sanitaire, le groupe porteur y travaille tous les mardis. Une mare naturelle est installée ainsi que du mobilier dans la serre.

Début 2021, des ateliers de taille et de récolte de greffons sont organisés dans le quartier Opale (sur les fruitiers plantés au début du projet), ainsi qu'au Verger Urbain d'Italie à Ixelles.

Les premiers arbres de la pépinière sont plantés en bien commun : une haie de 55 arbustes fruitiers ainsi que 2 arbres fruitiers sont plantés à la ferme rose, et 6 arbres sont offerts à un collectif citoyen ucclois pour des plantations rue Vanderkindere.
Les semis, boutures et greffages se font petit à petit en mars 2021 en diversifiant les espèces en production. Le groupe porteur grandit, la notoriété de la pépinière également, et de nombreuses perspectives d'évolution du projet sont en vue, avec d'autres quartiers et acteur/trices impliqué·es.

Plus d'informations : https://urban-ecology.be/pepiniere-citoyenne/

2. ÉTUDES ET RECHERCHES

avril 2020 - mars 2021

ARBRES

Dates : depuis mars 2021
Partenaires : Uccle, Forest, Bruxelles Environnement et Velt asbl
Financement : Innoviris (Co-Create)
Montant total : 1 103 103 €
Part CEU : 291 810 €

Le projet ARBRES vise à explorer les conditions réglementaires et de gouvernance , la mise en valeur et l'implantation collectives de l'arbre fruitier comestible , dans un contexte de pic pétrolier et de changement climatique à Bruxelles. Il s'agit également de comprendre comment l'arbre fruitier envisagé comme un commun peut augmenter la sécurité alimentaire de Bruxelles à moyen et long termes, et par extension, fournir une série d'autres services.

La résilience du système alimentaire bruxellois et le rôle de l'arbre fruitier dans celle-ci sont, à ce jour, complètement inexplorés. L'arbre fruitier urbain présente de nombreux avantages. Son métabolisme permet une bonne résistance dans un contexte d'instabilité notamment climatique. En outre, il est moins sensible que les légumes feuilles aux contaminants du sol - hydrocarbures et métaux lourds. Les expérimentations que nous allons mener n'ont à notre connaissance, jamais été effectuées et testées à Bruxelles.

Le projet ARBRES a pour objectif d'explorer le fruitier au travers de trois groupes de travail :

- « GT1. Fruiticulture urbaine » : Exploration d'une diversité génétique fruitière adaptée au contexte de l'Anthropocène en région bruxelloise, en termes de variétés et d'espèces.
- « GT2. Gouvernance en bien commun » : Exploration des ressorts expliquant les mésusages et pouvant conduire à l'optimisation des usages équitables et solidaires du fruit et de l'arbre fruitier.
- « GT mère » : Analyse collective, réflexive et transversale de ce qui émerge des deux groupes de travail avec les enjeux de résilience en toile de fond.

Le Centre d'écologie urbaine coordonne le consortium composé du CEU, Uccle, Forest, Bruxelles Environnement et Velt asbl. Depuis mars 2021, le projet est financé par Innoviris et durera trois ans.

Pour en savoir plus : https://urban-ecology.be/blog/arbres

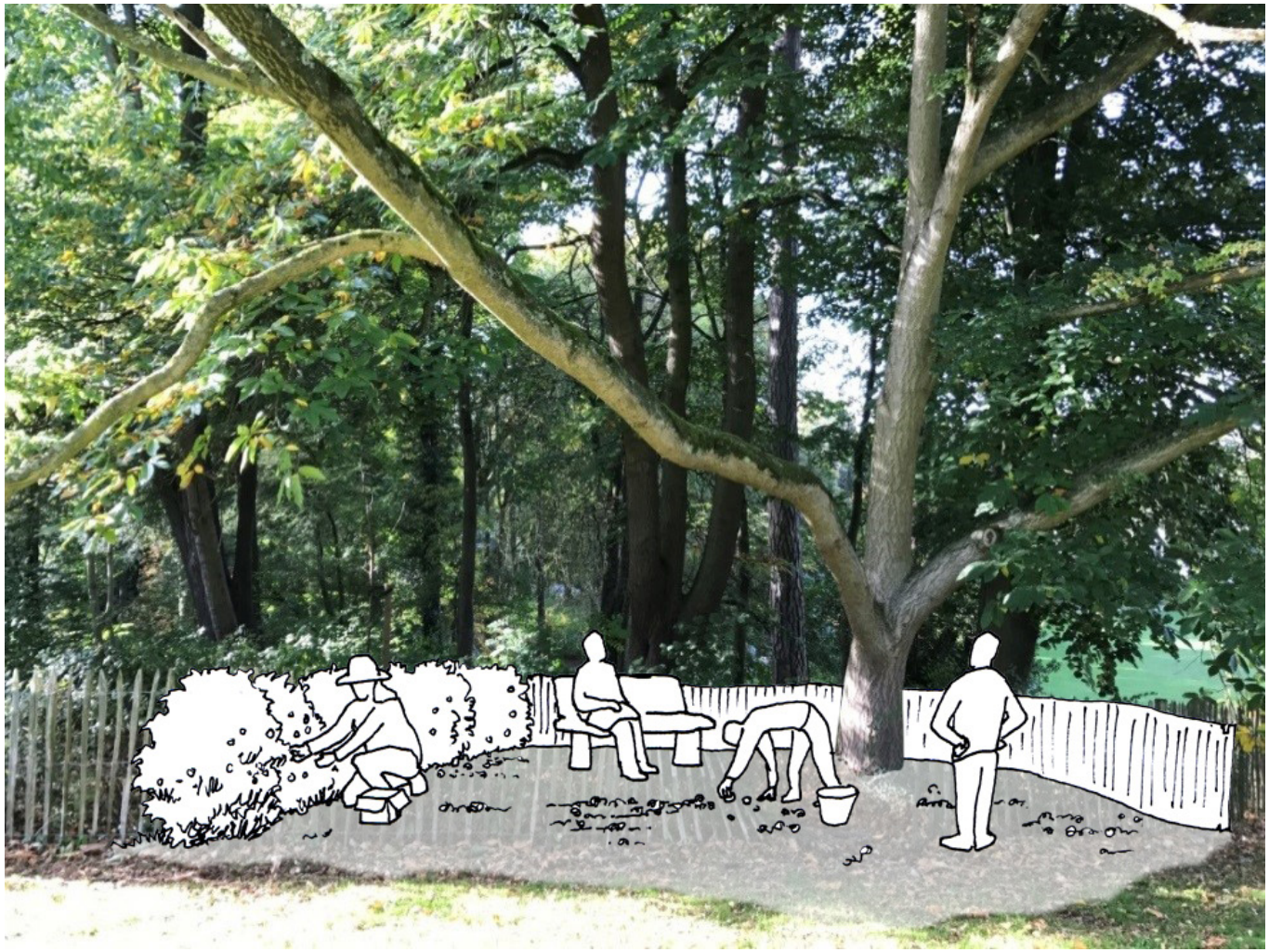

ÉTUDE CITERNES

Dates : juin à décembre 2020
Partenaires : Ecotechnic, Louise Danhaive
Financement : Ville de Bruxelles
Montant total : 20 520 €
Part CEU : 9 555 €

Jusqu'à présent, la ville de Bruxelles ne disposait pas d'un panorama précis du nombre de citernes d'eau de pluie, de leur état ou de leur utilisation par les usagers des propriétés communales.

Cette étude préparatoire pour le plan communal pour l'eau de la ville de Bruxelles entendait:

1. recenser les citernes d'eau de pluie dans les propriétés communales et leur utilisation (EL) ;
2. proposer des aménagements à prévoir pour éviter et/ou réduire le déversement d'eaux pluviales (claires) dans le réseau d'égouttage ; et décrire des potentialités d'utilisation. (PU)

Le périmètre de l'étude s'est concentré sur le bassin versant du Molenbeek (hors territoire du PAD Heysel), territoire de la Ville touché par les inondations dues, entre autres, à la saturation du réseau d'égouttage. L'étude a concerné une vingtaine de propriétés de la Ville de Bruxelles. Elle a proposé des aménagements concrets d'installation de citernes mais aussi, des aménagements plus larges, ambitieux, écologiques comme la Gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) dans les lignée des travaux inspirants de Brusseau dont Ecotechnic est aussi partenaire.

Pour en savoir plus : le rapport : https://www.dropbox.com/s/rzdoyo1h6ybaqap/20201207_Rapport%20Dispositifs%20Eaux%20Pluviales_CEU_Ecotechnic.pdf?dl=0

CARBONE (montage du projet)

Dates : du 02/03/2020 au 14/08/2020
Partenaires : Anderlecht, Saint-Gilles, Woluwe-Saint-Pierre, Uccle, ULB-LoUIsE, Bruxelles Mobilité
Financement : Innoviris (Experimental Platform)
Montant total période concernée : 22 750 €

Le projet Carbone entend expérimenter des techniques de recircularisation de tous les flux de déchets verts (feuilles, pelouses, branchages, gros bois) au sein de quatre administrations communales et une administration régionale de la région bruxelloise. Il s'agit pour ces acteurs, par un cycle d'expériences, évaluations, et ajustements successifs, de reprendre en main la collecte et le traitement de leurs déchets verts en vue d'une écologisation de leurs pratiques et d'une transition qui concerne tout à la fois des éléments:

1. Environnementaux car elle concerne la diminution des trajets, l'arrêt de la contamination en plastiques de terres et l'enclenchement de pratiques régénératives.
2. Sociaux car elle concerne la valorisation de profils de fonction peu attractifs/ la création de nouveaux profils transversaux gestionnaires des matières organiques dans les administrations concernées.
3. Économiques car elle vise la diminution des dépenses (logistique, traitement, achat) et l'activation potentielle d'activités locales de valorisation productive.
4. Gouvernance car elle ambitionne l'activation d'alliances nouvelles entre acteurs jusqu'ici cloisonnés (entre les propres services des administrations et entre les administrations, professionnels et citoyens).
5. Juridiques car elle entend œuvrer à la créativité des juristes pour favoriser le bien commun (broyat) et la vente des outputs créés (pollution, hygiénisation etc.)

Le dossier final a été sélectionné par Innoviris, et nous en sommes ravi.e.s.
Pour des raisons de demande de cofinancement que nous ne pouvions assurer, il a été décidé que la coordination du projet soit rapatriée à ULB-LoUIsE et que Simon De Muynck y travaille comme coordinateur. Place désormais aux expériences et à la recherche-action !

CIDÉSOL (montage)

Dates : 02/03/2020 au 14/08/2020
Partenaires : Collectif ipé, Tournesol-Zonnebloem asbl, Université Libre de Bruxelles, Université Catholique de Louvain, Commune Racine asbl, Commune d'Etterbeek, Bruxelles Environnement
Financement : Innoviris (Co-Create)
Montant total : 23 914 €
Part CEU : 13 611 €

Le projet CiDéSol, héritier de l'Opération Tournesol, premier projet de recherche-action du Centre d'écologie, a pour objectif de donner accès à des techniques de dépollution aux maraîchers professionnels ou citoyens qui cultivent des parcelles polluées et qui n'ont pas accès à des méthodes industrielles de dépollution. Il vise à déterminer à quelles conditions et avec quels moyens des citoyens non professionnels de la dépollution peuvent prendre en charge, de manière autonome, la dépollution des sols dont ils font usage au moyen de techniques de myco- et phytoremédiation.

La recherche en co-création place tous les acteurs impliqués en position de co-chercheurs. Elle instaure un dialogue nouveau entre des acteurs aux origines et compétences variées, remettant en cause la dichotomie usuelle entre expert et non expert, profane et scientifique. Elle permet ainsi à chacun de comprendre et de s'approprier pleinement le processus.

Le dossier a été sélectionné par Innoviris, et nous en sommes ravi.e.s.

Pour des raisons de demande de cofinancement que nous ne pouvions assurer, il a été décidé que la coordination du projet soit rapatriée à ULB- Laboratoire d'écologie végétale et biogéochimie et que Francisco Davila y travaille comme coordinateur. Le Centre d'écologie urbaine y garde un rôle de suivi scientifique.

Pour en savoir plus :
Plaquette de présentation : https://www.cocreate.brussels/wp-content/uploads/2020/12/Plaquette-de-presenation-CiDeSol.pdf

Présentation du projet sur le site de Co-create : https://www.cocreate.brussels/nl/projet/cidesol-2/

GOOD SOIL

Dates : depuis le 01/12/2020
Partenaires : Université de Liège (Gembloux Agro-Bio Tech), ERU asbl, CSD Ingénieurs
Financement : Bruxelles Environnement
Montant total : 94 077 €
Part CEU : 28 550 €

Dans un monde de plus en plus urbanisé,un sol vivant et sain est nécessaire pour assurer un cadre de vie de qualité. De plus, le processus de formation du sol est extrêmement lent et se réalise en plusieurs milliers d'années. A notre échelle, le sol doit donc être considéré comme une ressource non renouvelable qu'il est essentiel de conserver.

Good Soil est une stratégie ambitieuse dont l'objectif est de protéger et d'améliorer l'ensemble des sols de la Région de Bruxelles-Capitale. Il s'agit de développer une gestion "intégrée" des sols bruxellois en luttant contre l'ensemble des menaces qui pèsent sur ceux-ci et en favorisant le développement des sols vivants. Ce projet tient compte de l'ensemble des services que les sols fournissent, de leur variabilité et de leur complexité, des différents processus de dégradation auxquels ils sont soumis et des aspects socio-économiques corollaires.

Le sol fait l'objet de nombreux processus de dégradation, souvent accentués par les activités d'origine anthropique. Les sols bruxellois ne font pas exception et sont soumis à des menaces diverses telles que les contaminations, l'imperméabilisation, les phénomènes d'inondation et d'affouillement, l'érosion, le manque de matière organique, la compaction et la perte de biodiversité.

Depuis 2005, la protection des sols bruxellois s'est principalement axée sur la gestion des contaminations en polluants chimiques. Cependant, il est tout aussi important de prendre en considération les autres menaces qui les impactent.

Afin de cibler et d'adapter les actions à mener sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, les services écosystémiques rendus par les sols sont évalués au cours de cette étude. Toutes les parties prenantes, seront associées à cette nouvelle stratégie par des actions de sensibilisation et des mesures qui les encourageront à préserver et à améliorer la qualité des sols bruxellois.

SERRE DE BOCKSTAEL

Dates : 01/06/2020 - 31/21/2020
Partenaires : Osmos Network
Financement : Ville de Bruxelles
Montant total : 9 900 €
Part CEU : 4 900 €

La mission qui nous a été confiée par la Ville de Bruxelles consistait à réaliser une étude sur l'exploitation de la « Serre de Bockstael » pour la cellule Développement Durable du département Organisation de la Ville de Bruxelles. Il s'agissait d'identifier différents scénarios d'exploitation et les spécifications techniques de la serre qui devaient répondre aux besoins du quartier. L'objectif était de valider les besoins des habitant.e.s et de les intégrer dans des scénarios de gestion de la serre. Pour ce faire, un processus participatif a été organisé. Nous avons facilité puis sélectionné un scénario opérationnel assurant de manière pragmatique et originale la médiation entre différents aspects de l'agriculture urbaine dont la Serre assurera la polyvalence.

LES INÉGALITÉS ENVIRONNEMENTALES BRUXELLOISES

Dates : 01/11/2020 - 31/03/2021
Partenaires : ULB-IGEAT et ULB-LoUIsE
Financement : Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale (COCOM)
Montant total : 49 602 €
Part CEU : 14 215 €

Ces dernières décennies, les inégalités environnementales constituent un sujet d'étude qui fait l'objet d'une attention accrue de la part de la communauté scientifique et des pouvoirs publics.
Le présent Gouvernement Bruxellois détient les compétences Santé et Environnement sous la même coupole ce qui constitue une opportunité politique unique de déployer une stratégie d'identification, d'analyse et de proposition relative aux inégalités environnementales, appuyée par des données récentes spatialisées disponibles à des échelles exploitables pour la région bruxelloise. La proposition de mission à la COCOM consiste à mobiliser les nombreuses couches cartographiques disponibles portant sur la santé sociale et environnementale de Bruxelles et d'en fournir une lecture hybride et critique pouvant servir à une politique social-écologique innovante. Pour cela, il s'agira de :

- définir les concepts et le cadre institutionnel (types d'inégalités/injustices environnementales/écologiques, types de justices mobilisés etc.) ;
- faire l'état de l'art des savoirs stabilisés sur le sujet et décrire les processus sociohistoriques ayant construit ces inégalités. ;
- décrire les débats et champs d'actions politiques possibles pour Bruxelles.

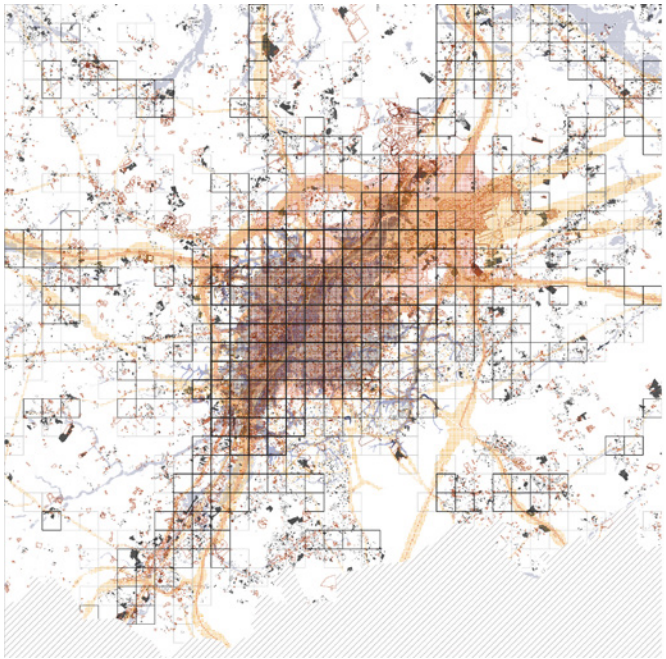

ÉTUDE SUR L'ÉCO-CIRCULARITÉ DES DÉCHETS ORGANIQUES DE LA VILLE DE BRUXELLES

Dates : depuis le 29/10/2020 (durée prévue: 6 mois)
Partenaires : Latitude, Osmos, EEC, Groupe One
Financement : Ville de Bruxelles
Montant total : 29 980 €
Part CEU : 12 300 €

Le projet BXLORG est une étude portant sur la circularité des déchets organiques produits par les propriétés communales de la Ville de Bruxelles. La Ville de Bruxelles a la charge de l'entretien de nombreux grands espaces verts. Elle est une des seules communes à disposer d'un compost communal, ce qui en fait une des communes les plus circulaires à Bruxelles en termes de traitement des déchets végétaux. Toutefois, de nombreux potentiels d'amélioration sont possibles, notamment pour ce qui concerne la mise à disposition des matières carbonées communales en vue de la génération de pratiques de valorisation des déchets alimentaires des propriétés communales (écoles, crèches, services administratifs etc. et surtout, particularité de la commune : les cuisines bruxelloises.).

Parallèlement, les déchets alimentaires produits par la ville, ceux des crèches, écoles etc. (quantités inconnues actuellement) sont pour la plupart orientés vers la filière des déchets résiduels gérés par Bruxelles-propreté alors qu'une partie pourrait très probablement être revalorisée localement. La ville a l'énorme particularité d'accueillir les cuisines bruxelloises qui est un acteur majeur qui sera pris en compte dans cette étude.

L'étude BXLORG s'articule autour de trois objectifs organisés en trois phases :

- établir précisément les quantités de matières organiques de la ville produites par types d'acteurs ;
- analyser le potentiel des différentes options de valorisation des biodéchets identifiés ;
- proposer une étude approfondie de trois options de valorisation en développant une méthodologie d'opérationnalisation de ces techniques de valorisation et de monitoring territorialisé.

Les différentes phases de cette étude seront nourries par les apports des différents partenaires du CEU (Latitude, Osmos, EEC, Groupe One).

ÉTUDE SUR LES DÉCHETS ORGANIQUES DE WATERMAEL-BOITSFORT

Dates : depuis le 08/02/2021 (durée prévue : 10 mois)
Partenaires : Idea Consult, EcoRes, ECC
Financement : Commune de Watermael-Boitsfort
Montant total : 24 926 €
Part CEU : 7 875 €

Le projet BOITSFORG est une étude sur l'éco-circularité des déchets organiques de la commune de Watermael-Boitsfort. La commune de Watermael-Boitsfort dispose d'un grand nombre de sites de compostage collectif. Toutefois, de nombreux potentiels d'amélioration sont possibles, notamment pour ce qui concerne les restes alimentaires des cantines et restaurants, les déchets végétaux issus de la gestion des espaces verts de la commune et de la société de logement Le Logis Floréal et des élagueurs privés, le fumier produit par le manège du possible (centre équestre) et la ferme urbaine du chant des cailles.

Parallèlement, les déchets alimentaires produits (quantités inconnues actuellement) sont pour la plupart orientés vers la filière des déchets résiduels alors qu'une partie pourrait très probablement être revalorisée localement.

L'étude BOITSFORG visera à établir précisément les quantités produites de matières organiques sur le territoire, étudier plusieurs options de traitement multiéchelles et enfin, opérationnaliser le scénario multitechniques et multiéchelles retenu en accompagnant la commune dans la rédaction du cahier des charges associé à ce scénario.

RECYSPOTS

Dates : 04/01/2021 au 31/03/2021
Partenaires : Osmos
Financement : Commune d'Anderlecht
Montant total : 8 000 €
Part CEU : 7 280 €

L'étude «Recyspots» - Etude de faisabilité méthodologique de Points d'apport volontaires "Recyspots" à Anderlecht, porte sur l'amélioration des points d'apports volontaires de la commune d'Anderlecht avec pour but :

- d'améliorer le confort des usagers des points d'apport volontaire de la commune pour favoriser le recyclage.
- de diminuer les nuisances générées par les points d'apport volontaires pour augmenter l'acceptation de ces structures et éviter l'effet NIMBY

En s'appuyant sur des exemples de bonnes pratiques étrangers, sur des observations de terrain et sur les retours d'expérience des acteurs de la collecte des déchets des points d'apports volontaire d'Anderlecht, le CEU proposera des recommandations sous la forme d'une proposition conceptuelle d'un Recyspot idéal sur le plan fonctionnel afin d'améliorer l'ergonomie, l'esthétique, la propreté des points d'apport volontaire et de diminuer les problèmes d'insécurité/incivilité auxquels ils sont confrontés. L'ambition de ce projet est de convaincre les usagers de ces points d'apport volontaire de recourir davantage à ces structures, et de les amener à les utiliser correctement afin d'améliorer les performances de collecte de déchets de la commune d'Anderlecht.

FLUX.US

Dates : 01/11/2020 - 28/02/2021
Partenaires : Chaire en économie circulaire
Financement : Service Public Régional de Bruxelles
Montant total : 50 000 €
Part CEU : 47 500 €

Ces dernières années, la Région Bruxelloise a impulsé de nombreuses politiques régionales dans de nombreux domaines et portant sur des filières très différentes. En plus de ces plans et programmes, Bruxelles peut compter sur de nombreuses dynamiques sur le terrain alimentant ces plans, proposant des actions innovantes et (re) créant des chaînes de valeur durables et résilientes (nombreux projets micro et méso soutenus par le PREC, projets recherche-action soutenus par Innoviris, projets FEDER en lien avec des filières/flux tels que RecyK, U-Square, BoerenBxlPaysans, parc à conteneurs Anderlecht, etc.). Malgré ces champs de force ambitieux, Bruxelles constate encore une linéarité importante de certains flux majeurs : déchets organiques, bois, terres excavées, matériaux de construction…

Aujourd'hui l'enjeu pour la Région est donc double. Il s'agit de faire monter en puissance des filières / projets / chaînes de valeur qui soient durables, créateurs d'emplois et participent à la résilience urbaine ;mais également de renforcer l'impact économique de l'économie circulaire (en plus de l'impact environnemental) et de l'industrie urbaine d'une nouvelle génération ciblée par le Plan industriel et les accords cadre sectoriels.

Dans ce contexte, l'étude flux.us propose des outils de compréhension et d'action intéressants pour les institutions bruxelloises accompagnant le développement des projets d'économie circulaire. Elle offre d'une part une vision globale, concrète, synthétique et accessible de l'écosystème de l'économie circulaire bruxellois et identifie les produits/services les plus prometteurs destinés à recevoir un soutien de la politique industrielle circulaire au regard des critères fixés par le Gouvernement. Par ailleurs elle propose des mesures d'intervention publique/recommandations politiques (élaborées sur base d'une analyse de la littérature bruxelloise et de nombreux entretiens auprès d'experts des différents produits/services identifiés) pour 15 produits/services retenus en concertation avec le comité de pilotage de l'étude.

FACILITATEUR PRO DES BIODÉCHETS DES PROFESSIONNELS

Dates : 2021-2022, reconductible
Partenaires : Idea Consult, EcoRes, Environnement Eco-Circulaire asbl (EEC).
Financement : Bruxelles Environnement
Montant total : 298 530 €
Part CEU : 75 510 €

À Bruxelles, l'immense majorité des déchets organiques alimentaires produits ne sont pas triés. Ils finissent ainsi dans l'incinérateur au lieu d'être orientés vers des filières de valorisation. À partir de la fin 2022, une obligation de tri des biodéchets professionnels sera appliquée en RBC afin de les valoriser sur place ou de les faire collecter en vue de leur valorisation (compostage ou biométhanisation par exemple). Dans ce cadre, Bruxelles environnement met en place un service de conseil en gestion des biodéchets pour les acteur·rice·s professionnel·le·s au sens large qui désirent se préparer à mettre en œuvre, sur le terrain, cette obligation de tri : marchés, HoReCa, commerces, bureaux, soins de santé, producteurs alimentation, ASBL, administrations, communes, CPAS, espaces verts, écoles, etc.

Ce service de « facilitateur Biodéchets des Professionnels » est assuré par un consortium d'acteurs dont le CEU fait partie. Au sein du consortium le CEU se positionne en tant qu'expert des techniques de valorisation des biodéchets principalement sur les missions d'accompagnement/conseil aux acteurs professionnels en préparant des contenus pointus sur la gestions des biodéchets ou en répondant directement au cas par cas à leurs question via la "helpdesk". Parallèlement le CEU participe aussi aux missions relatives aux interactions avec l'écosystème des biodéchets bruxellois (participation PGRD et à des groupes de travail avec diverses institutions bruxelloises ; consulting pour les parlementaires, questions systémiques…) et de manière plus ponctuelle à certaines autres missions du marché.

ARTICLES SCIENTIFIQUES

De Muynck, S. & Nalpas, D. (2021, accepté à paraître). **The renewal of politics through co-creation: the analysis of the case of rainwater and biowaste in Brussels**. International Journal of Action Research, Special Issue Action Research, politic and policies.

3. ÉDUCATION POPULAIRE

avril 2020 – mars 2021

FLEURS DE TROTTOIRS

Dates : depuis 2017
Partenaires : Natagora
Financement : Bruxelles Environnement
Montant total : 19 397 €

C'est en 2018 et sous le nom de "Belles de ma Rue" que commence le projet Fleurs de Trottoirs. Il s'agit de balades botaniques urbaines guidées : le principe est d'initier le grand public à la diversité des plantes sauvages communes ou rares, indigènes ou exotiques, qui sont présentes spontanément en ville. Sans qu'on les ait invitées, elles poussent dans les interstices urbains, entre les dalles de trottoirs ou même sur les murs. Nommées "mauvaises herbes", elles présentent pourtant très souvent des qualités biologiques, médicinales, comestibles, tinctoriales, etc. Sensibiliser le public à leur importance et à leur diversité permet également de changer notre rapport à l'environnement et à la ville, limiter l'usage des pesticides et favoriser la spontanéité du sauvage.

La saison 2020 a été impactée par le Covid avec le report de certaines balades et l'adaptation de la formule (plus petits groupes). 23 balades en groupe ont été organisées lors de 19 évènements qui ont eu lieu dans 19 communes différentes. Ces balades ont été animées par 11 guides différents. Le matériel didactique a été enrichi avec de nouvelles fiches plantes.

Plus d'informations : https://urban-ecology.be/blog/fleursdetrottoirs

VOYAGE EN MICRO-ÉCOLOGIE URBAINE

Dates : depuis mai 2019
Financement : CQD Magritte
Montant total : 14 500 €

Dans le cadre du contrat de quartier "Magritte" à Jette, nous avons réalisé quatre balades botaniques à destination du grand public en 2020. L'objectif est le même que pour le projet "Fleurs de Trottoirs", si ce n'est que les balades se déroulent dans le cadre du périmètre du Quartier Durable. Ces balades continueront sur plusieurs années successives pour les particuliers mais aussi pour les écoles du quartier.

CONFÉRENCES ET INTERVENTIONS ORALES

Avril 2020. « **L'économie circulaire: une transition incontournable. Module 5: Comment mettre en œuvre l'économie circulaire à l'échelle d'un territoire?** » MOOC Institut EDDEC. HEC Montréal. Simon De Muynck

Mai 2020. « **Challenges of the upscaling of the niche innovations– the case of biowaste in Brussels**». territorial RRI fostering Innovative Climate Action (TeRRIFICA). H2020-SwafS-14. Sciences citoyennes. Expert externe. Simon De Muynck.

Septembre 2020. « **La résilience territoriale** ». Formation des éco-conseiller·es - Institut Eco-conseil, Namur. Pierre Lacroix

Mars 2021. « **Co-créer les savoirs pour construire la société de demain** ». École thématique. Confluences asbl. Bruxelles. Comité scientifique. Simon De Muynck

PRESSE ET RADIO

2020 : « **Comment valoriser les déchets alimentaires en milieu urbain ?** », La Libre Belgique-INSPIRe. Simon De Muynck.

Mars-Avril 2021: « **Chercheurs sachant chercher autrement** ». Imagine Demain le Monde. pp. 44-45. Simon De Muynck. https://www.dropbox.com/s/hstux8m-4sojredh/20210309_Imagine%20143_De%20Muynck.pdf?dl=0

02/12/2020 « **Paysages résilients** » - Revue Openfield N°16. Pierre Lacroix

REMERCIEMENTS

Le Centre d'écologie remercie Christos Doulkeridis, Bourgmestre, Audrey Lhoest, Echevine du Climat et de l'Environnement, et le Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune d'Ixelles, la SENSE Foundation Brussels, la Fondation Mycélium, l'administration communale d'Uccle et le Ladies Circle Brussels pour leur soutien.

COMPTES

2020-2021

(clôture au 31 mars 2021)

Bureau Darville SRL

Comptes Annuels

au

22 Mars 2021

établis en Euros

Centre d'Ecologie Urbaine ASBL

Avenue Den Doorn, 7

1180 Bruxelles

Bureau Darville Srl
IPCF 70360968
avenue Louise, 66 bte 9
1050 Bruxelles

Accon - 26/03/2021 BAL2020

ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES		21/28	3.168,18
Immobilisations corporelles		22/27	3.168,18
Mobilier et matériel roulant		24	3.168,18
240050	Matériel informatique		1.356,00
240059	Amortissements et réductions de valeur sur matériel informatique		-75,33
243000	Autre matériel roulant		2.040,74
243009	Amortissements et réd. de valeur sur autre matériel roulant		-153,23
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	156.760,64
Créances à un an au plus		40/41	1.050,17
Créances commerciales		40	450,17
406000	Acomptes versés		450,17
Autres créances		41	600,00
418000	Cautionnements versés en numéraire (autres créances)		600,00
Valeurs disponibles		54/58	155.710,47
550002	ING 363-1022344-04		155.424,83
570000	Caisses		194,64
579000	Chèques repas		91,00
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	159.928,82

Accon - 26/03/2021

			BAL2020
PASSIF			
FONDS SOCIAL		10/15	26.045,71
Fonds affectés et autres réserves		13	22.500,00
131000	Fonds affectés pour passif social		22.500,00
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	3.545,71
140000	Patrimoine		3.545,71
DETTES		17/49	133.883,11
Dettes à un an au plus		42/48	40.630,31
Dettes financières		43	35,52
Etablissements de crédit		430/8	35,52
433000	ING 363-1663313-94		35,52
Dettes commerciales		44	35.329,82
Fournisseurs		440/4	35.329,82
440000	Fournisseurs		35.329,82
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	5.264,97
Rémunérations et charges sociales		454/9	5.264,97
454000	Office national de la Sécurité Sociale		5.264,97
Comptes de régularisation		492/3	93.252,80
493100	Produits à reporter - Subsides		93.252,80
TOTAL DU PASSIF		10/49	159.928,82

Accon - 26/03/2021

			BAL2020
COMPTE DE RESULTATS			
Produits et charges d'exploitation			
Marge brute ((70/74 + 76A) - 60/61)		9900	168.879,11
Chiffre d'affaires		70	90.740,05
700002	Projet SWC		28.587,80
700100	Projet Pépinière		4.600,00
700150	Projet FDT		19.397,25
700200	Projet IXL		16.000,00
700300	Recettes diverses		22.155,00
Cotisations, dons, legs et subsides		73	196.973,98
737001	Subside ARBRE		64.732,00
737003	Subside Pépinière		68.075,50
737004	Subside : Primes eau		10.441,42
737005	Subside Cidesol		2.268,64
737008	Subside Mag 16-5		15.064,00
737009	Subside Flux.us		40.000,00
737011	Subside Carbone		22.750,00
737012	Subside INEG		44.642,42
737600	Subside à reporter		-71.000,00
Autres produits d'exploitation		74	9.043,09
743000	Récupération des frais de personnel		24,30
743450	Réduction précompte professionnel		157,74
743475	Réduction ONSS		7.193,30
749000	Produits d'exploitation divers		1.516,61
749001	Produits d'exploitation divers Pépinière		48,38
749002	Produits d'exploitation divers PHP		102,76
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	-127.878,01
Services et biens divers		61	-127.878,01
610110	Loyers non permanents de bâtiment		3.818,16
610115	Location de serre SER		156,48
611801	Autres frais de transport & de véhicules PEPCIT		40,00
611805	Location de véhicule		650,69
612001	Form. lég.		283,58
612100	Télécommunications & NTIC		97,77
612200	Imprimés & fournitures de bureau		512,48
612201	Imprimés & fournitures de bureau PHP		23,10
612202	Imprimés & fournitures de bureau CARBONE		47,00
612400	Petit matériel & accessoires de bureau		146,80
612401	Petit matériel & accessoires de bureau PEPCIT		4.378,79
612402	Petit matériel & accessoires de bureau SWC		1.344,02
612403	Petit matériel & accessoires de bureau FLUXUS		1.095,03
612500	Secrétariat social		2.330,22
612501	Secrétariat social PHP		628,70
612502	Secrétariat social Pepcit		344,98
613000	Impressions de promotion & publicité		38,25
613400	Catering, cantine & restaurants		464,45
613401	Catering, cantine & restaurants PHP		42,87
613402	Catering, cantine & restaurants Pepcit		6,20
613403	Catering, cantine & restaurants Cidésol		200,00
613801	Frais promotion & relations publiques PHP		176,40
616200	Téléphone PHP		1.620,00
616350	Hébergement & nom de domaine		50,00
619300	Rétributions tiers & prest. socio-culturelles		5.838,00
619301	Rétributions tiers & prest. socio-culturelles PHP		7.786,50
619302	Rétributions tiers & prest. socio-culturelles CAMP EAU		5.920,00
619303	Rétributions tiers & prest. socio-culturelles CIDESOL		8.132,00
619304	Rétributions tiers & prest. socio-culturelles SWC		22.251,46
619305	Rétributions tiers & prest. socio-culturelles PEPCIT		13.873,93
619306	Rétributions tiers & prest. socio-culturelles CARBONE		9.000,00
619307	Rétributions tiers & prest. socio-culturelles FLUXUS		17.700,00

Accon - 26/03/2021 BAL2020

619308	Rétributions tiers & prest. socio-culturelles FDT		2.800,00
619309	Rétributions tiers & prest. socio-culturelles GOOD SOIL		1.300,00
619500	Rétributions de tiers & prestations admin. & ges.		11.458,70
619501	Rétributions de tiers & prestations admin. & ges. PHP		3.321,45
Rémunérations, charges sociales et pensions		62	-167.359,09
620201	Employés Pépinière		19.353,98
620202	Employés PHP		41.098,96
620203	Employés COR		44.794,91
620204	Employés FLUXUS		10.703,56
620205	Employés GOOD SOIL		4.800,00
620206	Employés PEP CIT - FDT		7.893,33
620700	Autres membres du personnel - temps plein		934,73
621202	Charges patronales ONSS employés Pépinière		5.562,05
621203	Charges patronales ONSS employés Phosphore		6.445,32
621204	Charges patronales ONSS employés COR		13.464,74
621205	Charges patronales ONSS employés FLUXUS		3.285,97
621206	Charges patronales ONSS employés GOOD SOIL		1.578,88
621207	Charges patronales ONSS employés PEP CIT - FDT		2.600,25
621700	Assurances - personnel temps plein		629,02
623100	Services médicaux externes		351,16
623200	Assurances loi		569,71
623201	Assurances loi PHP		485,32
623301	Chèques-repas PHP		477,02
623303	Chèques-repas COR		488,75
623304	Chèques-repas PEP CIT - FDT		199,41
623350	Chèques-repas D		596,00
623801	Intervention voyage maison/travail Pépinière		203,31
623802	Intervention voyage maison/travail PHP		349,68
623803	Intervention voyage maison/travail COR		347,52
623804	Intervention voyage maison/travail FLUXUS		23,52
623805	Intervention voyage maison/travail PEP CIT- FDT		121,99
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	-228,56
630200	Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles		75,33
630243	Dotations aux amortissements sur utilitaires et autres véhicules		153,23
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901	1.291,46
Produits financiers		75/76B	2,88
Produits financiers récurrents		75	2,88
755000	Différence de paiement		2,88
Charges financières		65/66B	-598,71
Charges financières récurrentes		65	-598,71
655000	Différence de paiement		5,25
657000	Frais bancaires sans TVA		560,76
658100	Majorations, intérêts et amendes précompte professionnel		32,70
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903	695,63
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	695,63
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		9905	695,63

Accon - 26/03/2021 BAL2020

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
Bénéfice (Perte) à affecter		9906	3.545,71
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		(9905)	695,63
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent		14P	2.850,08
790000	Bénéfice reporté de l'exercice précédent		2.850,08
Bénéfice (Perte) à reporter		(14)	3.545,71
693000	Bénéfice à reporter		-3.545,71

Centre d'écologie urbaine
Avenue Den Doorn, 7 BTE 1
1180 Bruxelles
BE0842.306.626

COMPTES ANNUELS AU
22 mars 2021

CENTRE D'ECOLOGIE URBAINE ASBL
1484
EUR
N° d'entr. BE 0842.306.626

Tableaux d'amortissement 01-01-2020 - 22-03-2021

Page 1/1
Expert/M V: 21010103
Date liste 26-03-2021
Date impression 26/03/2021 15:27:56

Numéro	Code alpha / Date de fin	Durée / Document	Méthode / Fournisseur	HS	Date	Date 1er amortisse	Valeur d'achat	Total à amortir	Valeur comptable N-1	A amortir	Valeur comptable N	Total amorti
1	MATER	MATERIEL ROULANT										
1	243000 29/10/2025	5 Années F 59 Vélo TRK L300	Linéaire 75 LE MONDU DU VELO		30/10/2020	30/10/2020	1.030,89	1.030,89	0,00	85,91	944,98	85,91
2	243000 26/11/2025	5 Années F 68 Fahrrad Manufaktur T100	Linéaire 76 LA MAISON DU VELO		27/11/2020	27/11/2020	1.009,85	1.009,85	0,00	67,32	942,53	67,32
3	240050 04/02/2024	3 Années F 97 Dell E7480	Linéaire 83 DELIO NETGATES		05/02/2021	05/02/2021	1.356,00	1.356,00	0,00	75,33	1.280,67	75,33
						Total 1 :	3.396,74	3.396,74	0,00	228,56	3.168,18	228,56
						Total général :	**3.396,74**	**3.396,74**	**0,00**	**228,56**	**3.168,18**	**228,56**

Tableau des Investissements et des Amortissements

No. 1 PLAN FOR SMALL GARDEN

Will Supply Most of Needed Vegetables for 2 to 4 Persons

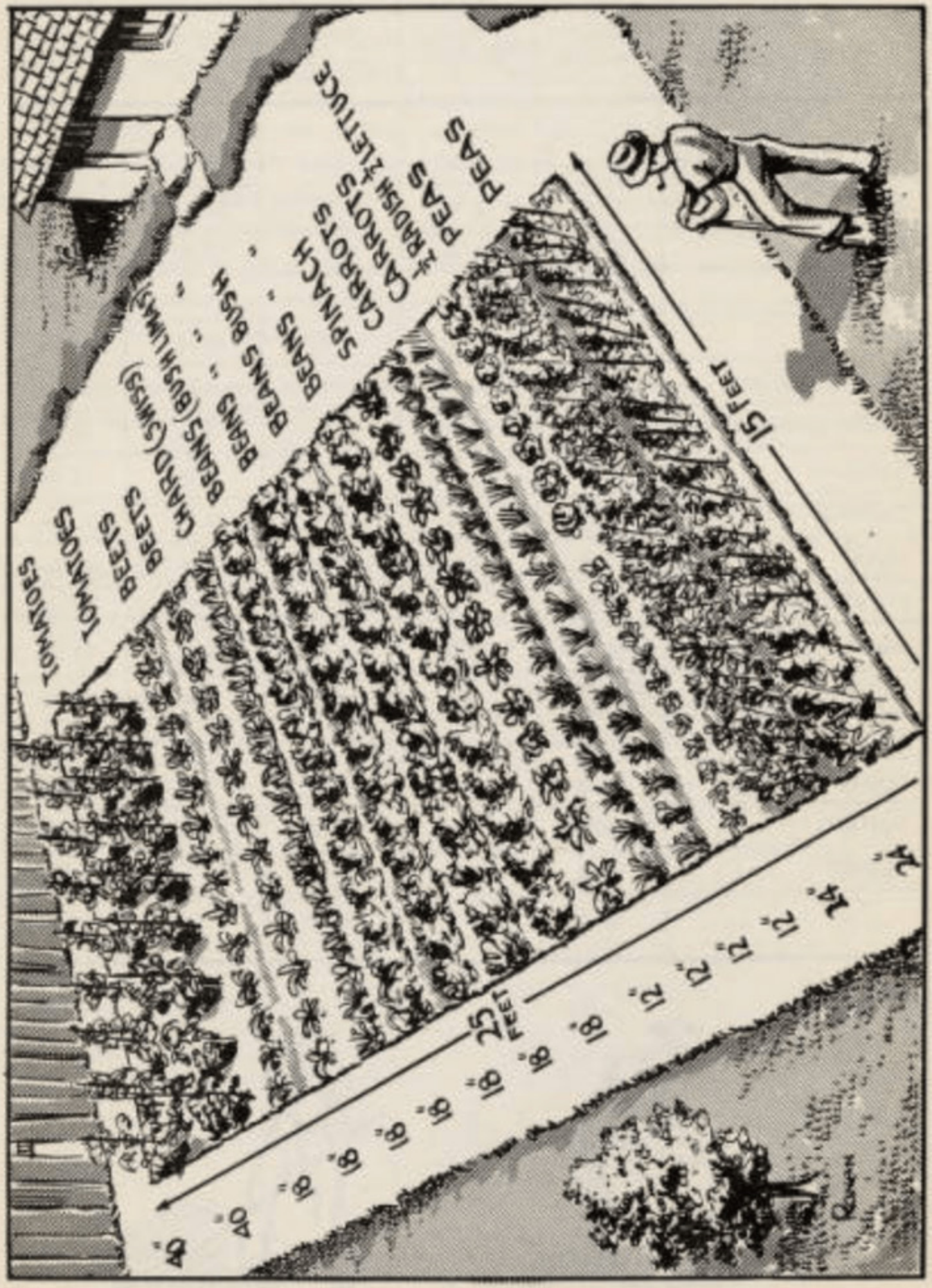

URBAN
ECOLOGY
CENTRE

Centre d'Écologie Urbaine
Chaussée de Saint-Job, 282
1180 Bruxelles
postman@urban-ecology.be
urban-ecology.be